

Bachelier en marketing

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Néerlandais I			
Ancien Code	ECMK1B41CLN	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	XOMK1410		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie-Astrid HUYS (marie-astrid.huys@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objet d'acquérir et de développer la langue néerlandaise parlée et écrite dans les domaines de la vie quotidienne et de la vie économique.

Les langues d'enseignement sont le néerlandais et le français. La méthode pédagogique mettra tout de même l'accent sur la langue néerlandaise. Lors des différentes activités d'apprentissages réalisées en classe, il est attendu des étudiants qu'ils interagissent un maximum dans la langue cible.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.1 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Négocier avec les différents acteurs
- 2.2 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Présenter, par écrit et oralement, les résultats du diagnostic stratégique et les recommandations
- 2.3 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Orienter la communication la communication en fonction des publics cibles

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

- utiliser un vocabulaire adapté dans un contexte donné.
- formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie quotidienne, économique et professionnelle.
- structurer correctement des phrases dans la langue cible.
- appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
- répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et/ou oraux moyennement complexes en appliquant des structures grammaticales et lexicales adaptées.
- traduire avec précision des mots et/ou expressions et/ou phrases.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK1B41CLNA Introduction au néerlandais des affaires

84 h / 7 C

(opt.)

Contenu

- Vocabulaire usuel et de base lié à la vie quotidien et à la formation.
- Structures grammaticales de base
- Travail des compétences (écrites et orales) en lien avec différentes thématiques. (les différentes compétences sont la lecture, l'audition, l'écrit, l'oral avec et sans interaction).
- Stimulation orale individuelle ou en groupe sur des sujets économiques et commerciaux

Démarches d'apprentissage

- Théorie et exercices de grammaire, vocabulaire et prononciation.
- Exercices dirigés.
- Jeux de rôle: mises en situation
- Travail en autonomie et/ou en groupe
- Etude et travail régulier, exercices à préparer pour les différentes sessions.
- Approche interactive (exercices via le Padlet et Connected).
- Présentation orale (en groupe et/ou individuelle)
- ...

Dispositifs d'aide à la réussite

- Charte d'engagement de l'étudiant pour les activités d'apprentissage en langues étrangères
- Séances de SAR décret pour lesquelles l'étudiant devra effectuer un test au premier cours afin de déterminer s'il devra suivre ou non ces séances.
- Planning d'étude
- Exercices interactives, exercices de révision
- Séances de questions/réponses
- Liste de ressources utiles, entre autre pour un Padlet avec des liens vers des vidéos, de la théorie et des exercices interactifs (Learningapps,...)
- Exercices supplémentaires sur Connected.
- Wallangues
- ...

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur Connected au regard de l'UE.

Des documents sont partagés sur Connected, mais attention, ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours: **une bonne prise de note en classe est indispensable!**

Des compléments d'information, lectures, exercices supplémentaires, du matériel didactique ou autres peuvent être déposés sur la plateforme connectED de la Haute Ecole. Des références bibliographiques sont données en contexte à titre d'information.

- Florence, C., & Verdonck, R. (2020). Ressources néerlandais, niveau A1-B2: pour mieux communiquer. Pelckmans.
- Gaston, R. (1988). Grammaire illustrée du Néerlandais. Erasme.
- Gaston, R., Hans, J.C. & Seghers, M. (2015). Exercices illustrés de grammaire Néerlandaise. Erasme.
- Begine, S. (2017). Wa zegt ge? Vlaamse spreektaal voor anderstaligen. Goesting in Taal.
- Nissen, P. (2016). Néerlandais Récap 1. Gai Savoir.
- Vandevyvere, G. (2005). Grammaire pratique du Néerlandais. De Boeck.
- Rodrigue, Y. (2006). Een beetje grammatica. Erasme.
- Gondry, A., Vandenbergh, J.P. (2008). Nieuwe start 1. De Boeck.
- Scohier, A-M, Waelkens-De Soete, L. (2008). Kameleon 5 - Néerlandais pour le qualifiant et le professionnel. Secteur économie. Plantyn.

- ...
- Sites internet:
- Wallangues.be
- Vrt.be
- www.hln.be
- Reverso.com
- Quizlet.com
- Padlet.com/marieastridhuys/k3mk1gpg9magkqpq
- learningaps.org
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Chapitres du cours à télécharger sur ConnectED et à **imprimer**
- Matériel audio-visuel sur internet (sources mentionnées dans les chapitres du cours)
- Powerpoints/PDFs postés sur ConnectED
- Articles de journaux distribués en cours (selon l'actualité du moment)
- Notes de cours

...

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'ensemble de l'unité d'enseignement se base sur une évaluation intégrée de l'unité. Elle se compose de :

- a) Q1: **Evaluation écrite non dispensatoire** pendant la session de janvier sur toute la matière du Q1 = **30%**
- b) Q2: **Examen écrit (70%) et oral (30%)** en juin sur la matière de toute l'année = **70% de la note finale.**

Si l'examen est composé de plusieurs parties, elles doivent être présentées : un PR ou un PP pour une ou plusieurs parties équivaut à un PR ou un PP pour la AA.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Au Q3, la note finale porte sur **un examen écrit (70%) ET oral (30%)** portant sur la matière de toute l'année. Pour un étudiant **diplômable en janvier**, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exe + Exo	70		100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus

faible des AA en échec.

- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).